



EPLEFPA DE MACON-DAVAYE  
Centre : Exploitation



Davayé, le 22/06/2015

## Produire autrement sur l'exploitation de l'EPL de Mâcon-Davayé

L'exploitation de Davayé se situe dans la région naturelle des « Monts du Mâconnais », partie méridionale de la région Bourgogne. Les roches calcaires de Solutré, Vergisson, et Mont de Pouilly dominant le paysage vallonné et accidenté. Les sols sont généralement maigres et caillouteux, très calcaires et de ce fait bien adaptés à la culture de la vigne ou à la valorisation par de l'élevage caprin sur des prairies maigres.

Le climat océanique est marqué par de nettes influences méridionales. Les précipitations sont régulièrement réparties sur l'année et ne dépassent pas 800mm.

L'évolution de ces 30 dernières années est caractérisée par un net accroissement des surfaces viticoles joint à une pression urbaine croissante, rendant plus problématique le maintien de surfaces herbagères moins valorisantes ou les contenant à des zones protégées peu ou pas productives et dont l'entretien est conditionné par le versement d'aides au maintien agricole.

Parfaitement représentatives des productions de son territoire, l'exploitation de Davayé se distingue par deux ateliers :

- L'atelier viticole cultive 16 Ha de vigne en Agriculture Biologique soit environ 800 hL de vin vinifiés sur place et conditionnés puis vendus en bouteilles en vente directe suivant divers débouchés : export (25%), salons (25%), VPC (20%), CHR (15%)... pour un CA d'environ 600 000€.
- L'atelier caprin élève 200 chèvres Alpines produisant 120 000 litres de lait entièrement transformés en fromage sur site, production soumise au cahier des charges de l'AOP Mâconnais. Trois grands circuits de distribution se répartissent les 200 000€ de ventes : vente sur place (25%), GIE départemental (40%), affineur (30%), professionnels (5%).

La méthode PerfEA a été appliquée sur l'exploitation en 2014 et a donné lieu à la rédaction d'un document de synthèse présentant divers points :

- Une phase de projection résumant les réussites/échecs, missions, valeurs et visions de l'exploitation
- Une analyse de la situation et de la durabilité de l'exploitation
- Une phase de formalisation de la stratégie avec la construction d'un tableau de bord stratégique puis la rédaction d'un plan d'action décliné en différentes fiches action :
  - o Valorisation de la production : diversifier les débouchés, développer la gamme de produits
  - o Productivité du vignoble : accroissement pérenne des rendements dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique
  - o Autonomie fourragère : développer les surfaces fourragères exploitées à proximité de la ferme

- Création et diffusion de ressources : mettre en place des actions d'expérimentations, d'innovations et de développement et diffuser les informations qui en découlent
- Santé et sécurité au travail : moderniser les équipements et installations de travail.

Les résultats de cette méthode vont aider à la mise à jour du projet d'exploitation en cohérence avec le projet d'établissement.

Les engagements dans la transition vers l'agroécologie sont distincts en fonction des deux ateliers de production présents sur l'exploitation concernée :

## **A- Objectifs techniques visés dans le cadre de Produire Autrement**

### **1/ Atelier viticole**

Le domaine a initié une orientation vers l'Agriculture Biologique dès 2004 avec différentes approches techniques :

- Arrêt progressif des désherbants chimiques
- Utilisation progressive de cuivre et de soufre en substitution des produits de synthèse pour la lutte contre les maladies cryptogamiques

L'engagement vers la démarche officielle Agriculture Biologique a été pris à compter de 2009 et a conduit à la certification Vins Biologiques des produits à partir du millésime 2012. Le choix initial de conversion, porté par la volonté de l'établissement dans son ensemble et de l'exploitation en particulier de limiter l'impact de ses pratiques sur l'environnement, a été conforté par une demande croissante de la clientèle historique mais aussi nouvelle, et s'est concrétisée par une reconnaissance croissante des produits (médailles en concours, citations dans les revues spécialisées, connaissance du domaine notamment à l'international...).

Si les résultats techniques sont aujourd'hui clairement présents, reste à développer le travail sur la valorisation économique et notamment commerciale de cette démarche auprès de la clientèle nationale comme internationale.

Cet engagement permet dès à présent à l'exploitation de justifier son inscription dans les démarches agroécologiques de production raisonnée de type HVE, de maîtrise de l'Indice de Fréquence de Traitements, de mises en place de Surfaces d'Intérêt Ecologiques etc.

Depuis, le domaine poursuit ses investigations dans les domaines suivants :

- Réduction des doses de cuivre et soufre utilisées grâce à :
  - Participation aux groupes techniques d'échange de pratiques DEPHY-Ecophyto Action 14. Contribution aux réflexions par la spécificité de l'approche biologique. Comparaison des approches techniques et économiques depuis 2010 ayant abouti à une journée régionale de restitution des résultats en 2013.
  - Participation aux groupes techniques spécifiques Viticulture Biologique proposés par le SEDARB
  - L'optimisation de la qualité de la pulvérisation
  - L'accroissement des observations au champ pour le déclenchement des traitements
  - L'optimisation des doses employées en fonction des stades phénologiques, de la pression des maladies et des conditions météorologiques
- Maîtrise de la consommation énergétique par :

- Utilisation d'un tracteur mécanique à faible consommation pour l'entretien et le travail du sol
- Enregistrement des pratiques mécaniques et des consommations en carburant qui en découlent
- Etude scientifique sur la consommation énergétique et la cinétique fermentaire
- Réduction des types et doses d'intrants utilisés en œnologie (colle, enzymes, levures et sulfites entre autres) :
  - Vinifications grandeur nature sans intrants ou presque
  - Expérimentations en cours ou programmées sur ce thème (travail d'un tiers temps développement en partenariat avec le Vinipôle Sud Bourgogne)
- Récupération et traitement des effluents :
  - Effluents viticoles par la construction d'une aire de lavage et d'une station de traitement des effluents en 2015
  - Effluents vinicoles par le raccordement à la station locale en 2013.
- Amélioration de la productivité du vignoble :
  - Replantation programmée de 3.8 Ha de vigne sur 7 ans
  - Suivi régulier de la fertilisation avec apports organiques

## **2/ Atelier caprin**

Le choix des orientations techniques de cet atelier est principalement conditionné par l'engagement au début des années 2000 vers un label de Signe Officiel de Qualité : l'AOP fromage de chèvre Mâconnais. Le cahier des charges de cette appellation contraint à différentes obligations dont plusieurs correspondent clairement à l'agroécologie :

- Interdiction d'alimenter les animaux en produits de type fermentés (ensilage ou enrubannage).
- Valorisation des prairies naturelles avec obligation de pâture ou d'affouragement en vert pour ce qui nous concerne a minima 120 jours par an.
- Les prairies semées doivent être obligatoirement plurispécifiques hormis celles de luzerne.
- Limitation de l'emploi d'aliments concentrés (350 Kg maxi par chèvre et par an) et interdiction d'emploi d'aliments OGM.

L'enjeu fort de l'atelier dans les années à venir est d'assurer l'autonomie alimentaire du troupeau d'un point de vue fourrager. Les surfaces exploitées en herbe se sont restreintes au cours des dernières années pour divers motifs : pression urbaine, développement du vignoble, fragilité des contrats engagés... Cette sécurisation foncière sera un élément clé pour le maintien de l'atelier dans cette démarche de production sous SIQUO.

De plus, l'atelier s'est engagé dans une pratique complémentaire spécifique : l'entretien d'espaces naturels classés Natura 2000. Deux actions spécifiques sont conduites :

- Fauche de foin tardive sur le Mont de Pouilly afin de respecter des zones de nidification.
- Pâturage extensif de chèvres sur la Roche de Vergisson afin d'entretenir l'ouverture des paysages et de préserver les pelouses calcicoles spécifiques de ce milieu en luttant contre l'emboisement.

Rappelons enfin que le troupeau n'est ni vacciné ni traité par antibiotique de façon systématique. Seules des conditions de pertes importantes et consécutives d'animaux peuvent conduire à recourir à des médicaments de ce type.

## **B- Objectifs sociaux visés dans le cadre de Produire Autrement**

Deux pistes d'amélioration sont envisagées pour répondre à cette problématique :

- Améliorer les conditions matérielles d'exercice des tâches : renouveler le matériel, le rendre plus performant et ergonomique, soulager ainsi les tâches physiques et répétitives. Des restructurations de bâtiments sont à prévoir ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements fonctionnels.
- Trouver des solutions innovantes d'organisation du travail, notamment pour les permanences de week-end et jours fériés. La planification, l'organisation et la simplification de certaines tâches doivent permettre d'aboutir à des résultats tangibles sans perturber l'équilibre économique de l'exploitation.

## **C- Développement des relations pédagogiques**

Au travers des mini-stages, travaux pratiques, visites et autres formules, de nombreuses actions ont pour support tout ou partie de l'exploitation. De la 3<sup>ème</sup> au BTS en formation initiale comme dans toutes les formations continues, l'exploitation sert d'exemple ou de terrain d'application à la mise en pratique des théories enseignées en salles.

Un travail de formalisation du projet pédagogique de l'exploitation reste à mener afin de développer et valoriser toutes ces actions et les rendre plus pérennes. Ce travail sera engagé avec tous les interlocuteurs concernés à compter de la prochaine rentrée scolaire.

De nouvelles formules d'échanges et de discussions sont à expérimenter afin de partager les connaissances et les diffuser au plus grand nombre. La diversité des publics rencontrée est un atout pour que chacun y trouve son compte.

Sylvain PATURAUX  
EPL de MACON-DAVAYE  
Domaine des Poncétys  
71960 DAVAYE